



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Linguistic Services Division / Division des services
linguistiques

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 5ième étage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet DAMA-RFSA	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN966-140305/I	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client 20140305	Date 2018-03-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZF-504-32184	
File No. - N° de dossier 504zf.EN966-140305	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-03-22	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cardinal, France	Buyer Id - Id de l'acheteur 504zf
Telephone No. - N° de téléphone (613) 720-9517 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification sert à publier le résumé de la séance de consultation du 9 mars et la présentation Power Point.

1. Résumé de la séance de consultation du 9 mars

1.1 Garantie minimum – Gabarit de demande de soumission

- ◆ Le maximum de 100 000\$ peut signifier moins que la garantie de 3% actuelle. Une des solutions avancée est de moduler le maximum selon les paliers.
- ◆ On demande pourquoi le Bureau de la traduction émet de plus en plus de contrats dans un même domaine lorsque les contrats déjà en place sont sous-utilisés? Le Bureau mentionne que le but est d'utiliser les contrats à leur maximum et d'augmenter l'utilisation moyenne afin de se rendre à pleine capacité. Le Bureau revoit présentement ses pratiques internes afin d'améliorer la communication avec les fournisseurs et l'attribution du travail.

1.2 Évaluation avec trois décimales

- ◆ Est-ce qu'on réalise que cette méthode fera en sorte que les fournisseurs vont soumissionner à des taux par exemple de 18.5 cents le mot? Le Bureau de la traduction est conscient qu'à certaines occasions, il devra payer un peu plus cher en arrondissant vers le haut.
- ◆ Peut-on faire une facturation globale?
- ◆ Le tirage au sort devrait être fait en présence des fournisseurs concernés.
- ◆ La DGA a mentionné la modernisation de la plateforme d'approvisionnement qui permettra peut-être de régler certains de ces problèmes.
- ◆ Il a été suggéré de permettre quatre décimales.
- ◆ Le Bureau de la traduction et la DGA devront réfléchir s'il existe d'autres moyens de régler les cas de prix identiques en tenant compte du fait que le système financier ne peut être modifié.

1.3 Méthode de sélection

- ◆ Les fournisseurs aimeraient voir des scénarios de calcul en utilisant la méthode de sélection 65/35. Le Bureau pourra apporter cette information à la prochaine rencontre prévue au mois de mai qui servira à présenter leur plan de gestion de la qualité.
- ◆ L'autre méthode de sélection du plus bas prix est demeuré dans le gabarit de demande de soumission seulement au cas où un agent contractuel voudrait l'utiliser mais la méthode du 65/35 demeure la méthode valorisée.

1.4 Indices de rendement

- ◆ Est-ce que les indices de satisfaction seront reconduits une fois que le répertoire sera à jour le 1^{er} juillet? Le calcul des indices continue comme d'habitude pour les fournisseurs faisant déjà parti du répertoire.
- ◆ Inquiétude pour la communication des indices. En ce moment, les fournisseurs peuvent contacter le centre d'approvisionnement du Bureau de la traduction afin de connaître leurs indices de satisfaction. Les indices de satisfaction sont de l'information protégée et ne sont pas communiqué à personne d'autre que le fournisseur lui-même.
- ◆ Pourquoi est-ce qu'on remet l'indice au départ à 0% plutôt que 100%? Le Bureau tenait à identifier les fournisseurs qui n'ont jamais effectué du travail pour le Bureau de la traduction versus ceux qui sont établis et qui maintiennent de bons indices.
- ◆ Il est difficile pour les fournisseurs d'accepter du travail en urgence parfois car ils savent qu'ils ne possèdent pas suffisamment de temps pour rendre du travail de qualité et que cela affectera leurs indices de satisfaction.
- ◆ Le Bureau de la traduction travaille en ce moment à la relation avec leurs client afin de gérer les attentes et d'expliquer les processus de traduction, les délais requis, etc. Cette question sera discutée plus longuement à la rencontre prévue au mois de mai prochain.

1.5 Critères de qualification pour la DAMA

- ◆ Le Bureau de la traduction devrait privilégier la norme canadienne puisque le processus pour se certifier exige que toutes les ressources du fournisseur aient soit un baccalauréat ou soit agréé. Le fait que le Bureau exige cette information est un dédoublement de travail. Processus administratif lourd si les ressources changent.
- ◆ Avec les changements proposés, tous les fournisseurs au palier 3 devraient être certifiés. Suggestion d'étendre cette exigence au palier 2 également.
- ◆ Le Bureau devrait faire confiance aux fournisseurs et se concentrer à la gestion de la qualité des textes des traduits et ainsi renforcer la pertinence et la valeur des indices de satisfaction.
- ◆ Suggestion de conserver le processus actuel qui donne l'option aux fournisseurs des paliers 2 et 3 de démontrer leur processus de gestion de la qualité ou de démontrer qu'ils sont certifiés.
- ◆ Inquiétude du fait qu'il semble que le Bureau de la traduction veuille aller encore plus loin et évaluer l'expérience de toutes les ressources aux paliers 2 et 3. Clarification faite que l'expérience des ressources n'est effectuée qu'au palier 1. L'appendice 1 de l'annexe A ne s'applique que dans le cadre d'une demande de soumission si les ressources doivent être évaluées.
- ◆ Importance de laisser la flexibilité aux fournisseurs de gérer leurs ressources afin de permettre d'engager des nouvelles ressources et de les former. Encourager la relève. Peu importe quelle ressource effectue le travail, c'est le fournisseur qui sera pénalisé dans le cas de mauvaise qualité ou délai.
- ◆ On demande de laisser tomber la vérification des références. La majorité des clients ne peuvent confirmer le nombre de mots dans un domaine précis.

1.6 Norme nationale

- ◆ L'AILIA supporte la certification à la Norme nationale. La DGA a demandé à l'AILIA de lui envoyer sa position officielle à ce sujet.

- ◆ Discussion autour des coûts associés au processus de certification et du maintien de la certification. Est-ce que cela vaut le coup?
- ◆ Possibilité d'allouer un délai de 12 mois pour l'obtention de la norme nationale.

1.7 Contenu Canadien et fournisseurs à l'étranger

- ◆ Est-ce que des entreprises à l'étranger peuvent se qualifier au répertoire de fournisseurs du Bureau de la traduction? Oui. La politique du contenu canadien est applicable seulement lors de la demande de soumission. Même si les services de traduction sont exclus de l'ALÉNA et du AMP-OMC, nous n'avons aucune base sur laquelle refuser certains fournisseurs de se qualifier à un AMA.

1.8 Mots pondérés et délai pour effectuer le travail

- ◆ Permettre suffisamment de temps pour effectuer le travail afin de s'assurer d'un travail de qualité.
- ◆ La façon dont le temps est calculé en fonction du nombre de mots et du nombre d'heures est impossible à appliquer (gestion de la charge de travail lorsque des travaux sont à remettre la journée même ou dans un délai de 24 heures). Cela fait en sorte que le travail est divisé entre plusieurs personnes et parfois il n'y a pas de temps pour la révision.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES



Demande de renseignements – Demande d’arrangement en matière d’approvisionnement (DAMA)

**Direction générale des approvisionnements /
Bureau de la traduction
Services publics et Approvisionnement Canada
(SPAC)
Le 9 mars 2018**



Priorités de SPAC

- ✓ Engagement à accroître l'efficience et l'efficacité de nos services d'approvisionnement (**rapport qualité-prix**);
- ✓ Gestion et prestation efficaces des services d'approvisionnement pour assurer l'intégrité du processus d'approvisionnement tout en tenant compte des attentes de nos clients et des Canadiens (**excellence du service**);
- ✓ Mise en œuvre de stratégies d'approvisionnement novatrices (**innovation et modernisation**); et
- ✓ Normalisation et rationalisation des processus d'approvisionnement à l'appui de la lettre de mandat de la ministre (**restructuration des processus**)



Modernisation de l'AMA

- ✓ Le Bureau de la traduction poursuit ses efforts dans but d'assurer la qualité des services linguistiques et d'appuyer la vitalité économique du secteur langagier au Canada tel que mentionné dans la lettre de mandat de la Ministre Qualtrough.
- ✓ La DGA collabore avec le Bureau pour l'aider à réaliser son mandat.
- ✓ L'amélioration continue de l'AMA et la rétroaction régulière des fournisseurs et des intervenants concernés sont essentielles pour suivre l'évolution des besoins de traduction.
- ✓ Objectifs :
 - Simplifier le processus de passation de marchés;
 - Offrir une meilleure prévisibilité des approvisionnements en matière de services de traduction;
 - Rendre les procédures contractuelles plus transparentes.



Calendrier du projet

<u>Date / Période</u>	<u>Activité</u>
15 mars 2018	Publication des commentaires des fournisseurs
22 mars 2018	Fermeture de la Demande de renseignements
5 avril au 15 mai 2018	Publication de la DAMA finale et sommaire des changements apportés à la suite des consultations
À déterminer	Discussion avec les soumissionnaires sur l'approche du Bureau de la traduction quant à la gestion de la qualité des textes des fournisseurs
16 mai au 13 juin 2018	Évaluation des arrangements en matière d'approvisionnement
Entre le 13 juin et le 29 juin 2018	Émission des arrangements en matière d'approvisionnement
1 ^{er} juillet 2018	Répertoire à jour et prêt à être utilisé



Changements proposés à la DAMA

Garantie de volume

- Garantie de 20 % accordée jusqu'à concurrence de 100 000 \$

Évaluation des soumissions à 3 décimales

- Évaluation des soumissions à 3 décimales
- Octroi du contrat à 2 décimales
- Paiement au fournisseur à 2 décimales



Changements proposés à la DAMA

Grille de sélection

- Sélection des soumissionnaires basée sur une note combinée du mérite technique (65 %) et du prix soumis (35 %).
- Le mérite technique (65 %) est calculé en utilisant la moyenne des deux indices de satisfaction convertit en points techniques. Détails à l'annexe 1.

Indices de rendement

- Au moment l'inscription à l'AMA un nouveau fournisseur ayant un indice de 0 % se verrait attribuer 90 % aux fins de l'évaluation de sa soumission.
- Un fournisseur « inactif » (pas de contrat valide dans les 12 derniers mois) serait réintégré au bassin avec un indice de rendement de 95 %.
- Un fournisseur ayant fait l'objet d'une suspension dans un domaine se verrait attribuer un indice de 90 % à sa réintégration dans le bassin (après 12 mois).



Changements proposés à la DAMA

Élargissement du nombre de domaines

- Objectif : mieux redécouper les domaines de spécialité
- Augmentation de 20 à 63 domaines
- Mise en application : un fournisseur déjà inscrit dans un domaine se verrait attribuer tous les nouveaux sous-domaines.

Critères d'admission à l'AMA

- Démonstration de l'expérience sur une période de 7 ans pour les domaines spécialisés dans les deux combinaisons linguistiques
- Réduction du volume de mots exigé pour les domaines spécialisés (3 paliers) pour la combinaison de l'anglais vers le français

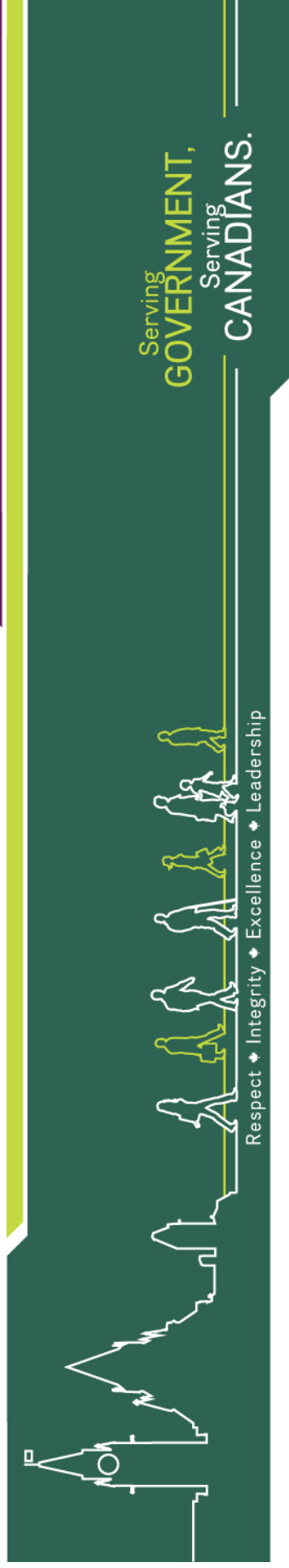


Changements proposés à la DAMA

Critères de qualification

- Palier 1 : capacité quotidienne minimale de 1 500 à 1 000 mots; Bacc ou agrément ou obtention de l'agrément dans les 12 mois (qualification des ressources)
- Palier 2 : Bacc ou agrément ou obtention de l'agrément dans les 12 mois (qualification des ressources)
- Palier 3 : Bacc ou agrément ou obtention de l'agrément dans les 12 mois (qualification des ressources); exigence de la norme canadienne.





Question stratégique additionnelle

- **Permettre l'obtention de la Norme nationale dans un délai de 12 mois après la date de la DAMA**



Questions / Commentaires



ANNEXE 1

Calcul de la moyenne des deux indices de satisfaction

Entrepreneur	Domaine de travail: TAG	
	Indice de satisfaction Qualité	Indice de satisfaction Respect des délais
Entrepreneur 1	90,3 %	90,6 %
Entrepreneur 2	90,2 %	91,3 %
Méthode de calcul		
Entrepreneur 1	$(90,3 \% + 90,6 \%) \div 2 = 90,45 \%$	
Entrepreneur 2	$(90,2 \% + 91,3 \%) \div 2 = 90,75 \%$	

